

Cote du document: EB 2012/LOT/P.14
Date: 12 novembre 2012
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Rapport du Président

Proposition de prêt à la République des Philippines pour le

Projet de gestion intégrée des ressources naturelles et de l'environnement

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Youqiong Wang

Chargé de programme de pays
téléphone: +39 06 5459 2076
courriel: y.wang@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra

Chef du Bureau des organes
directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Pour: **Approbation**

Table des matières

Sigles et acronymes	ii
Carte de la zone du projet	iii
Résumé du financement	iv
Recommandation d'approbation	1
I. Contexte stratégique et justification	1
A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural	1
B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats	2
II. Description du projet	3
A. Zone d'intervention et groupe cible	3
B. Objectif de développement du projet	3
C. Composantes/résultats	4
III. Exécution du projet	5
A. Approche	5
B. Cadre organisationnel	6
C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs	6
D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance	7
IV. Coût, financement et avantages du projet	8
A. Coût du projet	8
B. Financement du projet	8
C. Résumé des avantages et analyse économique	10
D. Durabilité	11
E. Identification et atténuation des risques	11
V. Considérations d'ordre institutionnel	12
A. Respect des politiques du FIDA	12
B. Alignement et harmonisation	12
C. Innovations et reproduction à plus grande échelle	12
D. Participation à l'élaboration des politiques	13
VI. Instruments et pouvoirs juridiques	13
VII. Recommandation	13
Annexe	
Negotiated financing agreement (Accord de financement négocié)	14
Appendice	
Logical framework (Cadre logique)	

Sigles et acronymes

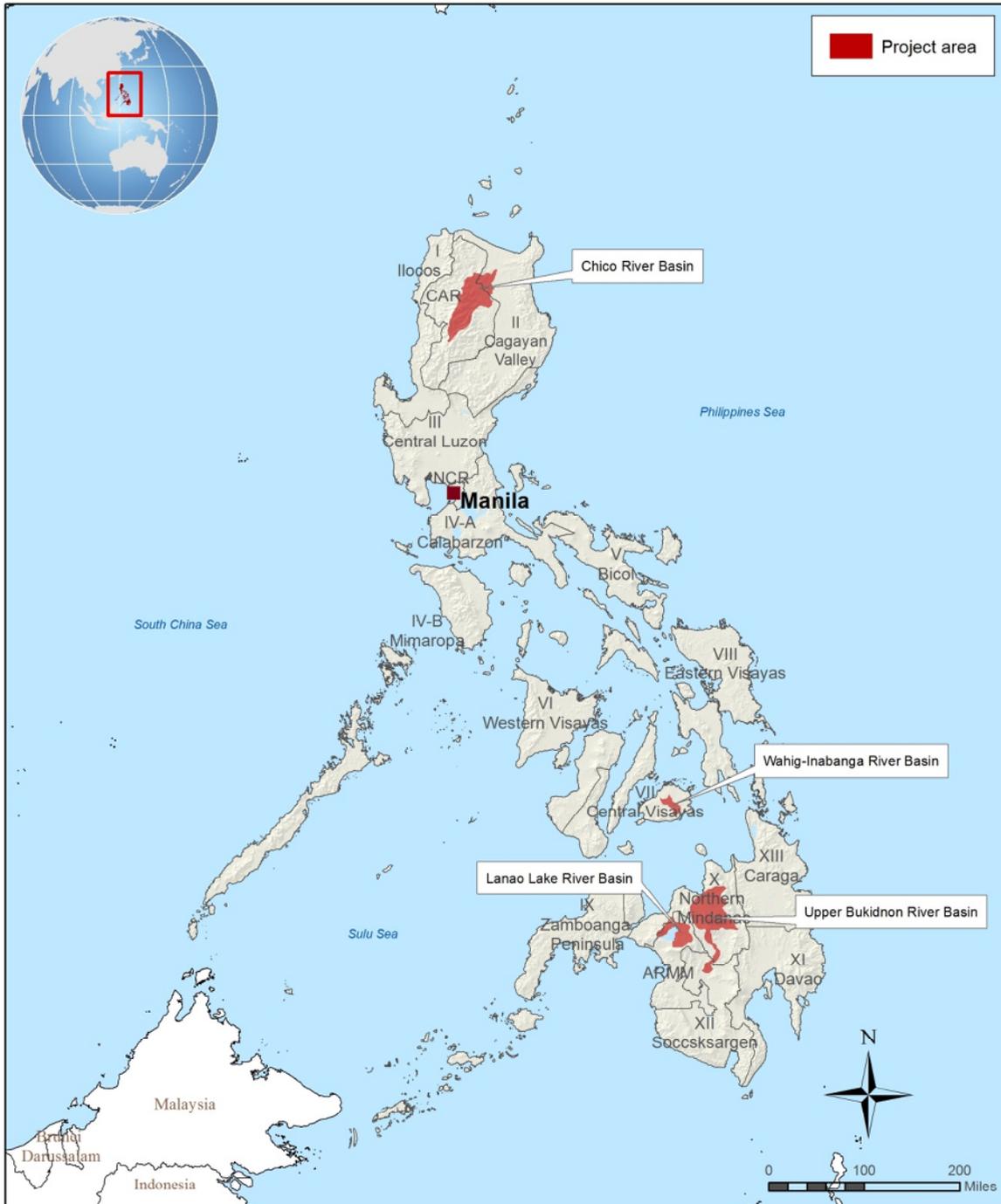
BAsD	Banque asiatique de développement
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
MERN	Ministère de l'environnement et des ressources naturelles
S&E	Suivi-évaluation

Carte de la zone du projet

Philippines

Integrated Natural Resources and Environmental Management Project

President's report



29-9-2011

Source: FIDA

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

République des Philippines

Projet de gestion intégrée des ressources naturelles et de l'environnement

Résumé du financement

Institution initiatrice:	Banque asiatique de développement (BAsD)
Emprunteur:	République des Philippines
Organisme d'exécution:	Ministère de l'environnement et des ressources naturelles
Coût total du projet:	148,62 millions d'USD
Montant du prêt du FIDA:	13,25 millions de DTS (équivalant approximativement à 20,0 millions d'USD)
Conditions du prêt du FIDA:	20 ans, y compris un différé d'amortissement de cinq ans, avec un taux d'intérêt correspondant à la moitié du taux de référence annuel établi par le FIDA sur une base semestrielle
Cofinanceurs:	BAsD Fonds de la BAsD pour les changements climatiques Fonds pour l'environnement mondial (FEM)
Montant du cofinancement:	BAsD: 100 millions d'USD Fonds de la BAsD pour les changements climatiques: 1,41 million d'USD FEM: 2,5 millions d'USD
Contribution de l'emprunteur:	18,29 millions d'USD
Contribution des bénéficiaires:	6,42 millions d'USD
Institution chargée de la préévaluation:	FIDA
Institution coopérante:	BAsD

Recommandation d'approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de financement à la République des Philippines pour le Projet de gestion intégrée des ressources naturelles et de l'environnement, telle qu'elle figure au paragraphe 30.

Proposition de prêt à la République des Philippines pour le Projet de gestion intégrée des ressources naturelles et de l'environnement

I. Contexte stratégique et justification

A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural

1. Entre 2001 et 2010, le taux de croissance annuel moyen du PIB des Philippines a été de 2,3%, un chiffre qui fait pâle figure à côté de celui de nombreux pays asiatiques hautement performants. En 2010, le RNB par habitant s'est chiffré à 4 002 USD, tandis que l'indicateur du développement humain a été égal à 0,638, ce qui a placé les Philippines au 97^e rang des 169 pays examinés et représenté un recul par rapport à l'indice de 1998, qui était de 0,744. Ce chiffre montre clairement que les efforts de développement déployés ces 12 dernières années n'ont pas suffi à améliorer la situation du pays en termes de développement humain. L'indicateur sexospécifique du développement humain a reculé, passant de 0,768 en 2005 à 0,742 en 2008, de même que l'indicateur de la participation des femmes, égal à 0,590 en 2005 et à 0,560 en 2008. Pendant la période 1986-2006, la part du secteur de l'agriculture dans le PIB réel s'est contractée de 23,0% à 18,6%. Et, pendant cette même période, la part du sous-secteur de la foresterie est passée de 1,7% à 0,1%, un effondrement qui indique une déforestation rapide. L'agriculture n'a guère été performante en termes relatifs pendant les années 1980 et 1990, mais la croissance du secteur a progressé en termes absolus pendant la période 2001-2006, puisque le taux de croissance moyen a atteint environ 3,7% par an.
2. Pendant la période 2006-2009, l'incidence de la pauvreté au niveau national a légèrement baissé (de 21,1% à 20,9%). Cependant, compte tenu de la croissance démographique, le nombre de ménages pauvres a augmenté, passant de 3,67 millions à 3,86 millions. Aux Philippines, la pauvreté est un phénomène essentiellement rural puisque près de trois personnes pauvres sur quatre résident en zone rurale. Le taux de pauvreté rurale est égal à 48,8%, soit beaucoup plus que le taux de 18,6% affiché par les zones urbaines. Les principaux facteurs qui expliquent cette situation sont les suivants: i) des politiques dont les effets de distorsion limitent la diversification agricole et économique; ii) la fourniture insuffisante de biens publics et la nature biaisée des dépenses publiques dans les zones rurales; iii) l'accès limité aux ressources productives, y compris la terre et le crédit; iv) la gestion non durable des ressources naturelles; et v) le caractère inadéquat du cadre institutionnel face aux besoins du secteur agricole. La situation de la pauvreté est encore pire dans les communautés des hautes terres, en particulier les communautés qui vivent dans les bassins fluviaux supérieurs, notamment les bassins qui seront ciblés par le projet. Dans les sites du projet qui ont été sélectionnés, l'incidence de la pauvreté varie de 35,8%, dans le bassin du Chico, à 48,3%, dans le bassin du Wahig-Inabanga, alors que la moyenne nationale est égale à 20,9% (2009).

3. Les peuples autochtones et les autres minorités ethniques constituent environ 74% des populations qui vivent près des cours supérieurs des fleuves et rivières. L'accès limité aux services sociaux et aux marchés contribue très fortement à aggraver la situation de la pauvreté dans les zones des bassins fluviaux supérieurs, extrêmement rurales. Dans ces zones, l'envasement des systèmes fluviaux et palustres a entraîné un raccourcissement de la durée de vie des réservoirs, pouvant aller jusqu'à 30% dans les zones desservies, ce qui entraîne une perte d'eau disponible pendant la saison sèche et accroît les coûts de fonctionnement des installations hydroélectriques et du secteur de l'eau. Les pertes associées, en termes de production d'électricité, sont estimées à plus de 50% dans les bassins du lac Lanao et des hauts plateaux de Bukidnon. En outre, l'envasement des récifs de coraux et la destruction des mangroves font baisser les captures de la pêche artisanale, une source essentielle de revenus et de protéines pour les communautés côtières pauvres et un pilier du secteur du tourisme.
4. L'appauvrissement des sols et la disparition progressive des éléments nutritifs pèsent sur la productivité des ressources naturelles dans les bassins fluviaux supérieurs. La saisonnalité de la production, caractérisée par une faible intensité de culture et une diversification limitée, se traduit par des taux de chômage élevés, qui ont été estimés à 7,1% en 2010. En 2010, le sous-emploi était égal à 18,5% dans les populations pauvres, l'emploi en exploitation et hors exploitation étant insuffisant pour absorber la main-d'œuvre agricole excédentaire.

B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats

5. Le financement du projet par le FIDA se justifie pour deux raisons. Premièrement, le projet s'attaque aux principaux problèmes liés à la gestion des ressources naturelles dans les bassins fluviaux supérieurs prioritaires et, de ce fait, contribue directement à l'amélioration de la productivité agricole et à la réduction de la pauvreté rurale. Les bassins versants des bassins fluviaux supérieurs occupent quelque 45% de la surface terrestre totale du pays et accueillent un Philippin sur quatre, notamment les communautés autochtones. Deuxièmement, les ressources naturelles des bassins fluviaux supérieurs sont la source essentielle de l'énergie nationale et la base de la production locale. De plus, les écosystèmes forestiers jouent un rôle capital dans le développement économique, car ils régulent la quantité et la qualité de l'eau utilisée pour alimenter les systèmes nationaux d'irrigation, de production d'énergie hydroélectrique et d'approvisionnement en eau à usage domestique; ils préservent et régénèrent la biodiversité et atténuent les effets du changement climatique par le biais de la fixation du carbone.
6. Le projet était les priorités stratégiques du Plan de développement 2011-2016 des Philippines et le Plan-cadre de gestion de l'environnement et des ressources naturelles du ministère de l'environnement et des ressources naturelles (MERN). Il est parfaitement cohérent avec les objectifs des politiques du gouvernement concernant la réduction de la pauvreté, la gestion des bassins versants, la conservation de la biodiversité et le changement climatique. La conception et la finalité du projet sont directement alignées sur l'objectif central du Plan de développement des Philippines pour le secteur de l'environnement et des ressources naturelles, à savoir l'amélioration de la conservation, de la protection et de la régénération des ressources naturelles. Le projet s'appuiera sur la gestion intégrée des écosystèmes, à titre de stratégie, pour: i) encourager l'utilisation durable des ressources dans les bassins versants où la situation est critique; ii) promouvoir la gestion durable des terres forestières et des domaines ancestraux, en vue de favoriser le stockage du carbone et de réduire les émissions de gaz à effet de serre; et iii) faciliter l'adaptation aux différents scénarios de changement climatique. Le projet va dans le sens des programmes institutionnels et de l'orientation actuelle des politiques, notamment: i) l'Initiative nationale de convergence conduite par le Ministère de l'agriculture, le Ministère de la réforme agraire et le MERN, qui vise à intégrer et renforcer le cadre de développement pour

un développement rural durable; ii) le moratoire sur la coupe et l'exploitation du bois dans les forêts naturelles et résiduelles; iii) le Programme national de reverdissement, dont l'objectif est de fusionner et harmoniser tous les efforts et initiatives du gouvernement, de la société civile et du secteur privé qui contribuent au reverdissement du pays; et iv) la réorganisation du Cabinet du gouvernement avec, notamment, la création d'un groupe thématique sur l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, qui est plus spécialement chargé de la conservation et de la protection de l'environnement et des ressources naturelles.

7. Le projet concourt à la mise en œuvre du programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) axé sur les résultats du FIDA 2010-2015 pour les Philippines, car il donne aux femmes et aux hommes pauvres qui vivent sur les hautes terres les moyens d'améliorer leurs revenus et leur sécurité alimentaire grâce à un meilleur accès aux ressources en terres et en eau, et à leur contrôle et leur utilisation durables, pour réaliser des activités respectueuses de l'environnement, et grâce aussi à un accès aux infrastructures socioéconomiques publiques essentielles. Des liens seront établis avec le Ministère de l'agriculture dans le cadre du Second Projet de gestion des ressources agricoles des hautes terres de la Cordillera. Les enseignements tirés de l'expérience des projets actuels et antérieurs ont été intégrés dans la conception.

II. Description du projet

A. Zone d'intervention et groupe cible

8. Le projet s'attaquera au problème de la gestion non durable des bassins versants dans quatre bassins fluviaux prioritaires, qui ont été sélectionnés pour leurs caractéristiques biophysiques, leur valeur socioéconomique, leur richesse en termes de conservation et leur état de dégradation. Il s'agit des quatre bassins suivants: i) le bassin du Chico dans la région administrative de la Cordillera; ii) le bassin du Wahig-Inabanga sur l'île de Bohol; iii) le bassin du lac Lanao dans la région autonome de Mindanao musulman; et iv) le bassin des hauts plateaux de Bukidnon dans la province de Bukidnon. Le projet ciblera 23 bassins versants dans neuf provinces, ce qui correspond à une surface de plus de 1,13 million d'hectares comptant une population de quelque 2,7 millions de personnes. Il profitera à 220 000 personnes environ, dont la majorité appartient à des secteurs vulnérables et marginalisés. Le projet ciblera plus particulièrement les peuples autochtones et les communautés pauvres en ressources. Pour faire en sorte que les problèmes des secteurs vulnérables soient pris en compte et que les avantages soient équitablement répartis, le projet a élaboré: i) un plan consolidé de consultation et de participation; ii) un cadre de réinstallation; iii) un cadre de planification pour les peuples autochtones; et iv) un plan d'action pour la parité hommes-femmes qui vise à donner aux femmes les moyens de participer aux activités et de faire entendre leur voix dans les instances de prise de décisions concernant la gestion des ressources naturelles, et à améliorer leur accès aux services.

B. Objectif de développement du projet

9. L'objectif du projet est d'améliorer l'état des bassins versants dans les quatre bassins fluviaux supérieurs ciblés et de contribuer ainsi à renforcer les moyens d'existence. L'effet attendu est l'accroissement des revenus des ménages ruraux et des unités administratives locales dans les bassins sélectionnés. Le projet enrayera la dégradation des bassins versants et des services environnementaux associés, qui est imputable à la déforestation et aux pratiques agricoles non durables. Il générera suffisamment d'avantages économiques tangibles pour inciter les unités administratives locales et le MERN à apporter leur concours. Le projet s'appuiera sur les mécanismes suivants pour réaliser ses objectifs: i) la rémunération des services tels que la régulation des ressources en eau, la conservation des sols, les crédits de carbone et la biodiversité; ii) la génération de revenus grâce à l'utilisation/la gestion durables des produits forestiers ligneux et non ligneux et à

leur transformation avec création de valeur ajoutée; iii) l'amélioration de la productivité des ressources naturelles; et iv) l'amélioration de la capacité d'adaptation au climat dans les bassins versants ciblés.

C. Composantes/résultats

10. Le projet est articulé autour de quatre composantes qui correspondent aux quatre produits suivants:
- a) **Produit 1: Des plans de gestion des bassins fluviaux/bassins versants et d'investissement sont élaborés pour améliorer la gestion de 1,13 millions d'hectares.** Les bureaux régionaux et provinciaux du MERN élaboreront, en coordination avec les organismes nationaux compétents et les unités administratives locales des quatre bassins fluviaux supérieurs ciblés, des plans de développement indicatifs, en vue de leur adoption par les conseils de développement régionaux et/ou les conseils législatifs provinciaux. Ces plans de développement, fondés sur des évaluations de la vocation des terres, qui détermineront les zones propices à la gestion, associeront les régimes de gestion des terres issus de recherches scientifiques aux connaissances et aux pratiques autochtones locales. Des plans de gestion seront élaborés pour les bassins versants sélectionnés à partir des plans de développement indicatifs. Les plans de gestion des bassins versants définiront des sous-projets et les classeront par ordre de priorité, et établiront un programme de travail dont l'exécution sera confiée à des groupes d'unités administratives locales et aux conseils de développement municipaux. Les plans de gestion des bassins versants tiendront compte des régimes fonciers en vigueur et traiteront les domaines ancestraux comme des sous-unités de gestion.
 - b) **Produit 2: Les investissements des petits exploitants agricoles et des institutions dans la conservation et l'amélioration de la productivité économique ont augmenté dans les secteurs de la foresterie, de l'agriculture et du développement rural.** Des sous-projets d'investissement seront réalisés dans les bassins versants ciblés, conformément aux plans établis au titre du produit 1. Le MERN exécutera des interventions visant la régénération et la remise en état des bassins versants, sur plus de 325 590 hectares. Ces interventions à assise communautaire porteront sur la protection, le reboisement et/ou la régénération naturelle assistée, et la foresterie productive, y compris l'agroforesterie et des démonstrations d'agriculture de conservation. Les unités administratives locales investiront dans l'amélioration des moyens d'existence, notamment: i) 645 kilomètres de routes d'accès rurales et de chemins; ii) des systèmes d'irrigation communaux couvrant 3 040 hectares; iii) 275 unités communautaires d'adduction d'eau potable; iv) un centre provincial de commercialisation/transformation pour les communautés agricoles; et v) des fonds de démarrage pour la transposition/l'expansion des technologies agricoles bien établies dont l'efficacité a été démontrée.
 - c) **Produit 3: Les capacités de gestion des bassins fluviaux et des bassins versants et les mécanismes de gouvernance connexes sont renforcés.** En étroite collaboration avec les institutions compétentes, le projet assurera aux unités administratives/organisations communautaires locales une formation sur l'évaluation de l'utilisation des terres et la gestion/planification des bassins versants, et appuiera les services de vulgarisation technique et de communication de l'information, la surveillance des bassins versants, et l'entretien des infrastructures rurales.
 - d) **Produit 4: Les services d'appui à la gestion du projet sont assurés.** Le projet appuiera la création au MERN d'un bureau national de coordination du projet qui coordonnera: i) le recrutement et la supervision des consultants; ii) l'achat des fournitures, du matériel et des véhicules indispensables pour exécuter le projet; et iii) la mobilisation des ressources destinées au

renforcement des capacités des unités régionales et provinciales du MERN et des unités administratives locales. Une base de données utilisant un système d'information géographique sera créée pour évaluer et suivre les résultats du projet.

11. **Le Fonds de la Banque asiatique de développement (BAsD) pour les changements climatiques et le Fonds pour l'environnement mondial** intégreront la question de l'atténuation des effets du changement climatique par le biais d'investissements concernant: i) dans la province de Bukidnon, l'établissement, à l'intention des petits exploitants agricoles, de parcelles forestières de démonstration pour la production d'énergie de biomasse, avec des contributions privées; ii) la réalisation d'activités de démonstration pour établir et vérifier le concept de "la réduction des émissions liées au déboisement et à la dégradation des forêts et la conservation/l'accroissement des stocks de carbone" (REDD+); et iii) la mise en œuvre de mesures appropriées d'adaptation au changement climatique dans les systèmes de production des hautes terres. La question de la conservation de la biodiversité sera prise en compte dans la gestion des bassins versants, moyennant l'application d'une approche communautaire des couloirs de biodiversité pour conserver les derniers massifs de forêt hygrophile de montagne dans les zones de la Cordillera où les trois bassins fluviaux supérieurs du Chico, de l'Agno et du Magat se rencontrent. En outre, des accords de rémunération des services écosystémiques seront conclus entre les organisations de peuples autochtones et les bénéficiaires des services écosystémiques de l'aval. Les premiers accords seront signés dans la zone des trois bassins, entre trois organisations de peuples autochtones et la Compagnie nationale d'électricité. Un capital de démarrage sera fourni pour créer des fonds renouvelables. On étudiera les possibilités de rattacher les rémunérations pour services environnementaux aux crédits de carbone.

III. Exécution du projet

A. Approche

12. Dans chacun des bassins fluviaux supérieurs, une approche graduelle sera adoptée pour passer d'un bassin versant au suivant jusqu'à ce que tous les bassins fluviaux supérieurs soient couverts. Dans une phase initiale, 4 des 23 bassins versants échantillonnés (un par bassin fluvial supérieur) ont été sélectionnés pour servir de sous-projets représentatifs, à savoir Bauko dans le bassin du Chico, Wahig-Pamaksalan dans le bassin du Wahig-Inabanga, Manupali-Kitanglad dans le bassin des hauts plateaux de Bukidnon et Bubong dans le bassin du lac Lanao. Les quatre sites répondent aux critères de diversité du Programme de gestion intégrée des ressources naturelles et de l'environnement du MERN, afin que les investissements de développement puissent être transposés à l'échelle du pays. À l'issue de la phase initiale et avant l'expansion à d'autres bassins versants, un examen exhaustif fondé sur des indicateurs d'étape et des critères d'évaluation convenus sera réalisé. L'approche du projet prévoit également: i) de confier aux collectivités locales des fonctions et des responsabilités spécifiques en matière de gestion de l'environnement et des ressources naturelles; ii) de promouvoir la reconnaissance des droits des peuples autochtones sur leurs domaines ancestraux et l'adoption de la gestion communautaire en tant que stratégie centrale de la gestion durable des forêts; et iii) de renforcer les capacités des bureaux régionaux du MERN, des unités administratives locales et des communautés locales en matière de gestion des ressources naturelles. Les interventions du projet encourageront la gestion axée sur les résultats grâce à la mise en place au MERN d'un cadre organisationnel d'indicateurs de performance visant à améliorer la prestation de services. Le projet sera exécuté sur une période de sept ans, car il est recommandé que les projets de gestion des ressources naturelles s'inscrivent dans la durée. Quelque 73,5% des ménages bénéficiaires potentiels appartiennent à des peuples autochtones/des minorités ethniques. Un cadre de planification a été élaboré pour les peuples autochtones, à l'issue de consultations participatives

détaillées, et a été entériné par le gouvernement. Les minorités ethniques telles que les *Maranao* de Mindanao musulman ont été consultées, et les dispositions relatives à la participation/au partage des bénéfices sont alignées sur les structures spécifiques des unités administratives provinciales et municipales et la loi organique de la région autonome de Mindanao musulman.

B. Cadre organisationnel

13. Le MERN sera l'agent principal du projet et assumera toutes les responsabilités liées à sa supervision, sa coordination, son administration et sa gestion. Le bureau national de coordination du projet, établi au ministère, contrôlera l'exécution du projet, et un comité directeur national interinstitutions définira les grandes orientations. Au niveau régional, les bureaux du MERN, par l'intermédiaire des bureaux régionaux de coordination du projet, les bureaux provinciaux de gestion du projet et les bureaux de coordination du projet au niveau des municipalités d'accueil appuieront l'exécution du projet. Dans chaque municipalité, le Bureau chargé du fonds de développement municipal assurera la gestion des fonds du projet destinés aux investissements dans les infrastructures qui seront réalisées par les unités administratives locales. Les conseils de développement régionaux qui existent contribueront à la coordination du projet et fourniront des orientations spécifiques en matière de politiques. Des structures similaires seront organisées au niveau provincial et municipal en vue de coordonner l'exécution du projet. Aux fins de la mise en œuvre du projet, le MERN passera un mémorandum d'accord avec les unités administratives locales et d'autres partenaires d'exécution. Des activités individuelles seront sous-traitées à des partenaires des secteurs privé et public, des ONG et des organisations communautaires.

C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs

14. Chaque année, une activité participative de planification et d'élaboration du budget sera entreprise à partir des niveaux villageois, municipal et provincial jusqu'aux niveaux régional puis national. Le projet fournira une assistance technique pour la conception d'un système de suivi-évaluation (S&E) participatif axé sur les résultats et d'un système informatisé d'aide à la gestion, appuyé par un système d'information géographique, pour la gestion de bases de données. Une formation sera assurée au personnel de projet du MERN, au niveau national, régional, provincial et municipal, afin qu'il puisse assurer le fonctionnement du système. Les enseignements tirés des autres projets en cours d'exécution seront intégrés pour renforcer le système. Le système de S&E consistera en rapports trimestriels et annuels élaborés par les unités de S&E des niveaux régional, provincial et municipal et les partenaires d'exécution. Le bureau national de coordination du projet compilera l'analyse des données de suivi pour l'ensemble du projet. Les indicateurs porteront sur les apports, les produits, les effets et l'impact dans les domaines social, environnemental et économique, comme l'indique le cadre de conception et de suivi du projet. Une enquête de référence, qui sera réalisée dans les quatre bassins fluviaux supérieurs au début du projet, décrira la situation de départ en matière de démographie, conditions socioéconomiques, environnement et ressources naturelles et présentera des informations sur l'utilisation des terres, qui seront fournies par un système d'information géographique. Le suivi de la performance et des avantages, qui sera effectué chaque année à partir de la fin de la deuxième année du projet, sera sous-traité à une organisation indépendante. De même, une institution indépendante surveillera le respect des critères sociaux et environnementaux et l'amplitude et la qualité des services environnementaux promus par le projet. On procédera à des examens semestriels du projet, et un bilan complet de la performance du projet sera réalisé à la fin de la quatrième année. L'unité de S&E entreprendra une évaluation de l'impact avant la clôture du projet, au cours de la septième année. Le projet générera des savoirs par le biais de son système de S&E, en vue de tirer des enseignements de l'exécution et de disposer d'éléments utiles pour la planification stratégique et la compilation

d'études de cas ou d'autres documents sur des aspects particuliers du projet. Le projet produira des rapports intermédiaires semestriels et annuels qui résumeront les réalisations, les problèmes rencontrés et les solutions apportées et formuleront des recommandations relatives aux orientations futures.

D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance

15. Deux comptes seront affectés au prêt du FIDA, l'un pour que le Bureau chargé du fonds de développement municipal finance la remise en état et l'amélioration des infrastructures rurales uniquement dans la province de Bukidnon, l'autre pour que le MERN finance les activités d'agroforesterie, de conservation et de protection des forêts dans les bassins fluviaux supérieurs, de gestion durable des forêts, les activités liées aux moyens d'existence (uniquement dans la province de Bukidnon), de planification de l'utilisation des terres, de renforcement des capacités et de gestion du projet. Les retraits ne pourront être effectués que si les conditions préalables supplémentaires ci-après sont remplies: a) l'accord de financement de la BaSD est entré en vigueur; et b) l'accord de don du FEM est entré en vigueur. Le montant du prêt du FIDA sera transféré au Ministère du budget et de la gestion, par l'intermédiaire du Bureau du Trésor public, en vue de son décaissement en faveur: i) du MERN, au titre d'allocations budgétaires destinées à financer l'agroforesterie, la conservation et la protection des forêts dans les bassins fluviaux supérieurs, la gestion durable des forêts, les activités liées aux moyens d'existence, la planification de l'utilisation des terres, le renforcement des capacités et la gestion du projet; et ii) du Bureau chargé du fonds de développement municipal pour financer la remise en état et l'amélioration des infrastructures rurales. Dans le cadre de protocoles d'accord, le Bureau central du MERN transférera les fonds du projet sous la forme d'allocations secondaires affectées aux bureaux de terrain du ministère et aux autres organismes d'exécution, pour les activités relevant de leur responsabilité. Le MERN sera tenu de rendre compte de l'utilisation de tous les fonds du projet. Le bureau national de coordination du projet veillera à ce que tous les comptes gérés par le Bureau central, les bureaux de terrain et le Bureau chargé du fonds de développement municipal soient consolidés et vérifiés par la Commission d'audit ou tout autre vérificateur des comptes agréé par la BaSD. Le MERN, en sa qualité d'agent principal, présentera au FIDA, tous les six mois, des états financiers consolidés et veillera à ce que les comptes consolidés soient vérifiés chaque année par le Commission d'audit ou un autre vérificateur des comptes agréé par la BaSD. La planification de l'évaluation de l'utilisation des terres, le zonage et les activités de délimitation et de bornage seront réalisés sous la supervision directe du MERN, par le biais de processus consultatifs fondés sur les directives du ministère. En accord avec les engagements pris en matière de bonne gouvernance, d'obligation de rendre des comptes et de transparence, une politique de tolérance zéro sera appliquée, en vertu de laquelle une série de sanctions pourra être prise, conformément aux dispositions des règles, réglementations et instruments juridiques applicables.
16. Le financement du FIDA sera administré par la BaSD en tant qu'institution coopérante. Conformément aux principes d'harmonisation énoncés dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement, le projet se conformera aux politiques et procédures de la BaSD relatives à l'information et l'élaboration de rapports sur l'exécution, la vérification des comptes, la passation des marchés, l'information financière et la transmission de rapports financiers, et la lutte contre la corruption. À cet effet, des dispositions pertinentes seront insérées dans l'accord de financement.

E. Supervision

17. La BaSD, le FIDA et le gouvernement superviseront conjointement le projet au moins deux fois par an. La supervision du projet pendant les premiers 12 à 18 mois visera principalement à éviter les retards de démarrage du projet et à éliminer tous

les blocages susceptibles de survenir. Les principaux domaines examinés pendant la supervision seront la situation d'avancement, les produits et les effets de l'exécution du projet par composante, la pérennité du projet et la gestion fiduciaire. Pendant la quatrième année, la BAsD, le FIDA et le gouvernement conduiront un examen à mi-parcours pour évaluer les progrès accomplis, vérifier la validité des hypothèses de la conception et déterminer les besoins d'ajustement éventuels dans la conception du projet et les dispositions relatives à son exécution.

IV. Coût, financement et avantages du projet

A. Coût du projet

18. Le coût total du projet est estimé à 148,6 millions d'USD, y compris les provisions pour aléas, les taxes et les droits. Le coût de base s'élève à 138,55 millions d'USD, les provisions pour aléas d'exécution et aléas financiers représentant 2% de ce montant et les taxes, 4%. Le plan d'investissement par composante est résumé dans le tableau 1.

B. Financement du projet

19. Le plan de financement par composante et source de financement est résumé dans le tableau 2. Les sources de financement sont: la BAsD (67,3%); le FIDA (13,5%); le gouvernement et les unités administratives locales (12,3%); le Fonds pour l'environnement mondial (1,7%); le Fonds de la BAsD pour les changements climatiques (0,9%); et les bénéficiaires (4,3%). Le prêt du FIDA sera utilisé pour financer les dépenses admissibles suivantes: i) travaux de génie civil dans le bassin des hauts plateaux de Bukidnon, seulement; ii) matériel dans le nord de Mindanao (région X), seulement; iii) véhicules dans la région X, seulement; iv) foresterie de conservation dans le bassin des hauts plateaux de Bukidnon, seulement, y compris la protection et la surveillance des forêts (dotation générale), la plantation de forêts et les coûts de maintenance; v) intrants pour les moyens d'existence dans le bassin des hauts plateaux de Bukidnon, seulement; vi) recrutement de consultants individuels locaux qui seront sélectionnés pour travailler sous contrat dans les bureaux de gestion du projet au niveau national, régional et provincial; vii) renforcement des capacités dans la région X, seulement; et viii) frais de fonctionnement supplémentaires dans la région X, seulement. Le prêt du FIDA ne financera pas la gestion durable des forêts, l'agroforesterie ou la plantation de forêts commerciales au titre du produit 2 du projet. Le prêt du FIDA sera accordé à des conditions intermédiaires.

Tableau 1
Plan d'investissement du projet
(en milliers d'USD)

	<i>Monnaie locale</i>	<i>Devises</i>	<i>Total</i>	<i>% devises</i>	<i>% total des coûts de base</i>
A. Plans de gestion des bassins fluviaux et des bassins versants	9 769	1 948	11 717	17	8
B. Investissements commerciaux, institutionnels et des petits exploitants agricoles					
1. Conservation, régénération et protection des forêts domaniales dans les bassins fluviaux supérieurs	42 631	-	42 631	-	31
2. Gestion durable des forêts, agroforesterie et plantation de forêts commerciales avec la participation des communautés	19 984	609	20 594	3	15
3. Remise en état et amélioration des infrastructures rurales	30 550	11 289	41 839	27	30
4. Agriculture de conservation et appui aux moyens d'existence	9 382	487	9 868	5	7
5. Investissements dans la gestion des bassins versants	873	43	916	5	1
Sous-total	103 421	12 428	115 848	11	84
C. Renforcement des capacités de gestion des bassins fluviaux et des bassins versants	2 036	72	2 108	3	2
D. Appui à la gestion des projets	8 082	795	8 876	9	6
Total des coûts de base	123 307	15 242	138 549	11	100
Provision pour aléas d'exécution	1 136	85	1 222	7	1
Provision pour aléas financiers	1 439	260	1 699	15	1
Coût total du projet	125 882	15 588	141 469	11	102
Intérêts pendant l'exécution (prêt de la BAsD)	-	6 518	6 518	100	5
Commissions d'engagement (prêt de la BAsD)	-	632	632	100	-
Total des coûts à financer	125 882	22 738	148 620	15	107

Tableau 2
Plan de financement
(en milliers d'USD)

	Gouvernement		BAsD		FIDA		FEM		CCF*		UAL**		Bénéficiaires		Total		Monnaie locale		
	Mont.	%	Mont.	%	Mont.	%	Mont.	%	Mont.	%	Mont.	%	Mont.	%	Mont.	%	Devises	(Sauf taxes)	Droits et taxes
A. Plans de gestion des bassins fluviaux et des bassins versants	1 456	12,0	7 598	62,6	1 320	10,9	1 487	12,3	274	2,3	-	-	-	-	12 136	8,2	2 005	8 675	1 456
B. Investissements commerciaux, institutionnels et des petits exploitants																			
1. Conservation, régénération et protection des forêts domaniales, dans les bassins fluviaux supérieurs	-	-	37 232	86,9	5 306	12,4	-	-	326	0,8	-	-	-	-	42 863	28,8	-	42 863	-
2. Gestion durable des forêts, agroforesterie et plantation de forêts commerciales, avec la participation des communautés	30	0,1	14 475	69,0	-	-	-	-	267	1,3	-	-	6 203	29,6	20 974	14,1	620	20 324	30
3. Remise en état et amélioration des infrastructures rurales	3 698	8,7	25 794	60,6	4 812	11,3	-	-	-	-	8 067	18,9	223	0,5	42 585	28,7	11 508	26 469	4 617
4. Agriculture de conservation et appui aux moyens d'existence	1 124	10,8	2 925	28,2	6 322	61,0	-	-	-	-	-	-	-	-	10 371	7,0	512	8 735	1 124
5. Investissements dans la gestion des bassins versants	47	5,1	-	-	-	-	530	57,3	347	37,6	-	-	-	-	924	0,6	43	834	47
Sous-total	4 899	4,2	80 427	68,3	16 439	14,0	530	0,4	940	0,8	8 067	6,9	6 426	5,5	117 727	79,2	12 683	99 226	5 818
C. Amélioration des capacités de gestion des bassins fluviaux et des bassins versants	263	12,0	730	33,4	663	30,3	336	15,4	196	9,0	-	-	-	-	2 188	1,5	74	1 851	263
D. Appui à la gestion du projet	2 218	23,6	4 094	43,5	1 579	16,8	147	1,6	-	-	1 380	14,6	-	-	9 419	6,3	825	7 604	989
Coût total du projet	8 836	6,2	92 850	65,6	20 000	14,1	2 500	1,8	1 410	1,0	9 447	6,7	6 426	4,5	141 469	95,2	15 588	117 356	8 526
Intérêts pendant l'exécution	-	-	6 518	100,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6 518	4,4	-	-	-
Commissions d'engagement	-	-	632	100,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	632	0,4	-	-	-
Total des décaissements	8 836	5,9	100 000	67,3	20 000	13,5	2 500	1,7	1 410	0,9	9 447	6,4	6 426	4,3	148 620	100,0	15 588	117 356	8 526

* CCF: Fonds de la BAsD pour les changements climatiques

** UAL: unité administrative locale

C. Résumé des avantages et analyse économique

20. Les avantages attendus et les ressources qui seront mobilisées au titre du système de rémunération des services environnementaux, de même que la gestion durable des forêts et de l'agriculture, renforceront les mécanismes décentralisés de gouvernance et appuieront la mise en place sur le long terme d'un cadre de politiques stable, qui facilitera les prises de décision ad hoc. Les bénéficiaires du projet – y compris les parties prenantes au niveau local, les services collectifs et leurs usagers, les parties prenantes des bassins fluviaux et la communauté régionale – verront leurs revenus augmenter grâce à l'amélioration des infrastructures rurales, à la conduite d'activités de gestion durable des forêts et de l'agriculture et à l'offre de services de vulgarisation lancés et appuyés par le projet. Le projet devrait apporter des avantages substantiels, à savoir: i) une augmentation des bénéfices imputable à l'accroissement des rendements et de la productivité des cultures, moyennant des investissements dans l'amélioration de l'accès aux zones rurales et de l'irrigation, les services de vulgarisation, la gestion durable des forêts et les activités de diversification agricole; ii) la création de nouveaux emplois, estimés à 8 millions de jours-personne, en termes de perspectives de génération de salaires pour les ménages et les communautés locales, grâce aux investissements proposés; iii) l'approvisionnement des ménages en eau potable, ce qui préviendra les maladies d'origine hydrique et se traduira par des économies importantes sur les coûts de santé; iv) l'amélioration, avec des coûts de fonctionnement et de réalisation limités, de la qualité de l'eau dans les bassins fluviaux supérieurs, pour le plus grand bénéfice des services collectifs, des entreprises familiales, des petites et moyennes entreprises et des agriculteurs de l'aval; v) la relance des activités économiques, l'amélioration de la prestation des services et une plus grande sécurité face aux conséquences néfastes du changement climatique et des catastrophes naturelles, pour les populations des bassins fluviaux supérieurs et de 81 unités administratives locales, dont la majorité

est classée dans la catégorie des municipalités à faible revenu; vi) la réduction des émissions de dioxyde de carbone et une meilleure protection et conservation de la biodiversité au profit de la population de tous les bassins fluviaux supérieurs et de toutes les unités administratives locales et, dans une certaine mesure, de la communauté mondiale; vii) les services écosystémiques qui découlent de l'amélioration des écosystèmes forestiers dans les quatre bassins fluviaux supérieurs, à savoir la régulation du climat, la protection des bassins versants, le contrôle de la qualité de l'eau, la prévention de l'érosion des sols et la rétention des éléments nutritifs; et viii) l'arrêt de la destruction du couvert forestier, un progrès capital pour les infrastructures des services collectifs situées à l'aval des bassins fluviaux supérieurs. L'analyse économique de cinq exemples d'investissement¹ dans les quatre bassins versants qui servent de modèles indique que le taux de rentabilité interne pour le scénario de base varie de 18,0% à 43,0%, ce qui démontre la viabilité de la série de sous-projets d'investissement. Les investissements productifs génèrent suffisamment de bénéfices pour que l'on puisse y associer des investissements dont les flux d'avantages quantifiables ne se concrétisent pas immédiatement.

D. Durabilité

21. Les mesures proposées pour corriger les lacunes de compétences en matière d'exécution du projet et de gestion de l'environnement et des ressources naturelles contribueront à garantir le maintien des avantages des activités et la pérennité du projet après la clôture de celui-ci. Dans le domaine des infrastructures rurales, une assistance technique sera fournie, en particulier pour renforcer les capacités des unités administratives locales en matière de planification, fonctionnement et entretien. Les interventions du projet qui consistent en la formulation de recommandations au niveau des politiques, concernant notamment la collecte des produits forestiers, l'amélioration des infrastructures et le renforcement des capacités des institutions locales devraient générer un stimulus suffisant pour inciter le secteur privé à investir et à conduire des activités avec ses propres ressources. Le mécanisme de rémunération des services environnementaux devrait être la clé de la pérennité des interventions du projet dans les unités administratives locales, avec un système d'octroi de dons fondé sur la performance, qui a été conçu pour garantir durablement une bonne gouvernance de l'environnement et des ressources naturelles, et des réformes budgétaires.

E. Identification et atténuation des risques

22. Les principaux risques et les mesures prises pour les atténuer sont résumés dans le tableau 3.

¹ Y compris: i) la remise en état et l'amélioration des petits systèmes d'irrigation communaux; ii) la remise en état et l'amélioration des routes d'accès rurales; iii) les systèmes d'adduction d'eau potable communaux; iv) l'agroforesterie; et v) la plantation de forêts.

Tableau 3

Résumé des risques et des mesures d'atténuation

<i>Risques</i>	<i>Mesures d'atténuation</i>
<p>Cadre politique et institutionnel. Des retards concernant: i) l'ajustement de politiques favorables par le gouvernement; ii) l'approbation des plans de gestion des bassins versants</p> <p>Au niveau du projet. i) Les capacités relativement faibles du MERN, du Bureau chargé du fonds de développement municipal, et des unités administratives locales, en matière de gestion fiduciaire et de passation des marchés; ii) le respect partiel des engagements de financement de contrepartie; iii) le système REDD et les mécanismes locaux de rémunération des services environnementaux ne génèrent pas les flux de revenus attendus</p>	<p>i) Les unités administratives locales participantes approuvent et adoptent des plans de développement indicatifs pour les bassins versants relevant de leur juridiction; et ii) pendant la période précédant l'exécution, des activités de communication sociale et de consultation de toutes les parties prenantes permettent de clarifier les rôles et de faire approuver les plans de gestion des bassins versants par les organismes compétents.</p> <p>i) Sous-traitance au préalable de formations adaptées sur la gestion financière, les décaissements et la passation des marchés; ii) du personnel de projet spécialisé est chargé de la gestion financière et de l'administration du projet/des contrats au MERN; iii) des consultants sont recrutés au Bureau chargé du fonds de développement municipal pour participer au traitement des demandes des unités administratives locales; les résolutions municipales ont valeur d'accords contraignants pour les engagements de contrepartie; des fonds renouvelables sont établis pour fournir des capitaux de démarrage; et des ordonnances locales sont promulguées pour appuyer la rémunération des services environnementaux.</p>

V. Considérations d'ordre institutionnel**A. Respect des politiques du FIDA**

23. La conception du projet est alignée sur le Cadre stratégique du FIDA 2011-2015 et est cohérente avec les stratégies et politiques pertinentes du Fonds, notamment la Stratégie concernant le changement climatique, la Politique en matière de ciblage, la Politique relative à l'engagement aux côtés des peuples autochtones et la Politique concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

B. Alignement et harmonisation

24. Les objectifs du projet sont alignés sur le Plan de développement des Philippines, le projet de loi du gouvernement sur la gestion durable des forêts, le projet de loi nationale sur l'utilisation des terres, la feuille de route des Philippines pour l'agriculture et le secteur de l'environnement et des ressources naturelles et, enfin, l'Initiative nationale de convergence. Le projet a été harmonisé avec les initiatives d'autres partenaires du développement, par le biais des groupes thématiques du Cabinet du gouvernement et sous l'égide du Comité d'harmonisation philippin. Le projet utilisera les dossiers d'appel d'offres harmonisés pour les Philippines, conformément aux instructions de la Commission gouvernementale des marchés, et confiera à un évaluateur indépendant des passations de marchés la charge d'évaluer la transparence des processus d'appel d'offres et de l'attribution des marchés pour les investissements majeurs dans les infrastructures rurales.

C. Innovations et reproduction à plus grande échelle

25. Les aspects novateurs du projet sont les suivants: exécution organisée en phases successives; forte participation des parties prenantes; accent mis sur le mécanisme de rémunération des services environnementaux; appui en faveur des ménages pauvres des hautes terres et des peuples autochtones; et mise en œuvre d'un plan d'action pour la parité hommes-femmes. Le projet représente aussi une transposition à plus grande échelle des enseignements qui ont été tirés au cours des 20 dernières années des expériences de gestion des ressources naturelles aux Philippines.

D. Participation à l'élaboration des politiques

26. Dans le cadre du projet et en sa qualité d'agent principal, le MERN conduira les activités suivantes dans le domaine de l'élaboration des politiques: i) examen des directives relatives à la dévolution continue/graduelle aux unités administratives locales des fonctions liées à l'environnement et aux ressources naturelles, en vue de l'élaboration d'une feuille de route pour la réalisation exhaustive des grands objectifs du Code des administrations locales et la mise en œuvre de l'approche du Projet de gestion intégrée des ressources naturelles et de l'environnement, en ce qui concerne les bassins fluviaux, les bassins versants, et la gestion de l'environnement et des ressources naturelles; ii) évaluation et mise à jour du Plan directeur des Philippines pour le développement de la foresterie et promulgation de mesures administratives visant la mise en œuvre effective du plan; et iii) élaboration d'un projet de loi sur la gestion durable des forêts aux Philippines, en vue de son examen par le Congrès philippin. Le projet soulèvera d'autres questions et préoccupations relatives aux politiques qui seront examinées par les organismes de contrôle concernés dans le cadre du comité directeur national du projet, afin d'influencer les politiques liées à la gestion des ressources naturelles et de l'environnement. Pendant son exécution, le projet devrait aussi réaliser des études supplémentaires sur les politiques.

VI. Instruments et pouvoirs juridiques

27. Un accord de financement entre la République des Philippines et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le financement proposé sera consenti à l'emprunteur. Une copie de l'accord de financement négocié est jointe en annexe.
28. La République des Philippines est habilitée, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.
29. Je certifie que le financement proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères en matière de prêts.

VII. Recommandation

30. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds fera à la République des Philippines un prêt à des conditions intermédiaires, d'un montant équivalant à treize millions deux cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (13 250 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Kanayo F. Nwanze

Negotiated financing agreement

LOAN NO.

FINANCING AGREEMENT

Integrated Natural Resources and Environmental Management Project
(INREMP)

between the

REPUBLIC OF THE PHILIPPINES

and the

INTERNATIONAL FUND FOR AGRICULTURAL DEVELOPMENT

Signed in

on

FINANCING AGREEMENT

Loan Number:

Project Title: Integrated Natural Resources and Environmental Management Project
(the "Project")

The Republic of the Philippines (the "Borrower")

and

The International Fund for Agricultural Development (the "Fund" or "IFAD")

(each a "Party" and both of them collectively the "Parties")

hereby agree as follows:

WHEREAS, the Borrower and the Asian Development Bank ("ADB") expect to enter into a Financing Agreement (the "ADB Financing Agreement") to provide financing in the amount of one hundred million United States Dollars for the Project;

WHEREAS, the Borrower and the ADB expect to enter into a Grant Agreement (the "GEF Grant Agreement") to provide financing in the amount of two million five hundred thousand United States Dollars for the Project from the Global Environmental Facility; and

WHEREAS, the Fund has agreed to provide financing for the Project.

Section A

1. The following documents collectively form this Agreement: this document, the Project Description and Implementation Arrangements (Schedule 1), the Allocation Table (Schedule 2), and the Special Covenants (Schedule 3).
2. The Fund's General Conditions for Agricultural Development Financing dated 29 April 2009, as may be amended from time to time (the "General Conditions") are annexed to this Agreement, and all provisions thereof shall apply to this Agreement, except for the provisions identified in Section E paragraph 4 below. For the purposes of this Agreement the terms defined in the General Conditions shall have the meanings set forth therein.
3. The Fund shall provide a Loan to the Borrower (the "Financing"), which the Borrower shall use to implement the Project in accordance with the terms and conditions of this Agreement.

Section B

1. The amount of the Loan is Thirteen Million Two Hundred and Fifty Thousand Special Drawing Rights (SDR 13 250 000).
2. The Loan is granted on intermediate terms.
3. The Loan Service Payment Currency shall be the United States Dollar.
4. The first day of the applicable Fiscal Year shall be January 1.

5. Payments of principal and interest shall be payable on each 1 May and 1 November.

6. There shall be two Designated Accounts in United States Dollars in a Bank acceptable to IFAD for the benefit of each of the Municipal Development Fund Office (MDFO) to finance rehabilitation and improvement of rural infrastructure under the Project in Bukidnon only and the Lead Project Agency to finance agro forestry, Upper River Basin (URB) forest conservation and protection, livelihood activities (in Bukidnon only), land use planning, capacity building, and Project management.

Section C

1. The Lead Project Agency shall be the Department of Environment and Natural Resources (DENR).

2. The following are designated as additional Project Parties: Department of Agriculture (DA); Participating Local Government Units (LGUs); and MDFO.

3. The Project Completion Date shall be 30 June 2020 and the Financing Closing Date shall be 31 December 2020, or such later date as the Fund may designate by notice to the Borrower.

Section D

The Financing shall be administered and the Project supervised by the ADB as the Cooperating Institution.

Section E

1. The following are designated as additional grounds for suspension of the right of the Borrower to request withdrawals from the Loan Account: (i) the ADB Financing Agreement shall have become liable for suspension and/or shall have become repayable prior to its agreed maturity date.

2. The following is designated as an additional ground for cancellation of this Agreement: (i) the ADB Financing Agreement shall have been cancelled.

3. The following are designated as additional conditions precedent to withdrawal:

- (a) The ADB Financing Agreement has become effective; and
- (b) The GEF Grant Agreement has become effective.

4. The following provisions of the General Conditions shall not apply to this Agreement:

- (a) Section 7.01 (b) (ii) and Article VIII (Implementation Reporting and Information): the Borrower shall monitor and evaluate the progress of the Project and prepare reports, as well as Annual Work plans and Budgets (AWPBs), in accordance with the ADB Financing Agreement.
- (b) Section 7.05 (Procurement): for purposes of this Agreement, all goods, works and consulting services to be financed out of the proceeds of the Financing shall be subject to Schedule 4 of the ADB Financing Agreement, as may be amended from time to time.
- (c) Article IX (Financial Reporting and Information): the financial arrangements and reporting systems of the Borrower shall be in accordance with Section 4.05 of the ADB Financing Agreement.

5. The following are the designated representatives and addresses to be used for any communication related to this Agreement:

For the Borrower:

Secretary of Finance
Department of Finance
DOF Building
Roxas Boulevard
Manila, Philippines

For the Fund:

The President
International Fund for Agricultural Development
Via Paolo di Dono 44
00142 Rome, Italy

This agreement, dated _____, has been prepared in the (English) language in four (4) original copies, three (3) for the Fund and one (1) for the Borrower.

REPUBLIC OF THE PHILIPPINES

Authorized Representative
Title

INTERNATIONAL FUND FOR
AGRICULTURAL DEVELOPMENT

President

Schedule 1

Project Description and Implementation Arrangements

I. Project Description

1. The Project shall be the same as described in Schedule 1 of the ADB Financing Agreement, as such may be amended by the Parties thereto from time to time. The IFAD Financing shall be used to meet Eligible Expenditures in respect of the following:

- (a) Civil Works in Bukidnon Upper River Basin;
- (b) Vehicles (in Region X only);
- (c) Conservation Forestry in Bukidnon Upper River Basin only, including Forest Protection and Monitoring (Block Grant) and Forest Establishment and Maintenance Costs;
- (d) Livelihood Inputs in Bukidnon Upper River Basin only;
- (e) Individual local consultants to be selected to work as contracted staff for the Project management offices at the national, regional and provincial levels;
- (f) Capacity Building in Region X only; and
- (g) Incremental operating costs in Region X only.

II. Implementation Arrangements

2. The Project shall be implemented in accordance with the provisions of Schedule 5 of the ADB Financing Agreement, as such may be amended by the Parties thereto from time to time. In particular, physical investments during the initial phase of the Project shall be limited to four (4) core watersheds of Bauko, Wahig-Pamaksalan, Manupali-Kitanglad and Bubong, respectively within the Upper River Basins (URBs) of Chico River, Wahig-Inabanga, Upper Bukidnon and Lake Lanao. At the end of the initial phase, the Borrower, through the Lead Project Agency, (i) shall facilitate the review by the Fund and the ADB of the trigger indicators specified in the Project Administration Manual between the Borrower and ADB as updated from time to time ("PAM"), as pre-conditions for commencing implementation of physical investments during the second phase of the Project; and (ii) ensure that implementation is carried out in the prioritised watersheds where the Local Government Units (LGUs) are in a position to provide required counterpart funding.

3. During implementation, satisfactory arrangements shall be made to ensure that low-income (LGUs) in the URBs effectively participate in all parts of the Project including in respect of Component 2 (Smallholder and institutional investments in conservation and economic productivity enhancement in the forestry, agriculture and rural development sectors).

Schedule 2

Allocation Table

1. *Allocation of Loan Proceeds.* The Table below sets forth the Categories of Eligible Expenditures to be financed by the Loan and the allocation of the amounts of the Loan to each Category and the percentages of expenditures for items to be financed in each Category:

	Category	Loan Amount Allocated (expressed in SDR)	Percentage of Eligible Expenditures to be financed
1.	Civil Works (in Bukidnon URB only)	2 950 000	89% of total expenditure claimed
2.	Equipment (in Region X only)	100 000	88% of total expenditure claimed
3.	Vehicles (in Region X only)	100 000	88% of total expenditure claimed
4.	Conservation Forestry (in Bukidnon URB only)		
	4 A. Forest Protection and Monitoring (Block Grant)	1 200 000	100% of total expenditure claimed
	4 B. Forest Establishment and Maintenance Costs	2 000 000	100% of total expenditure claimed
5.	Livelihood Inputs (in Bukidnon URB only)	3 850 000	89% of total expenditure claimed
6.	Contracted Local Staff-Consultants	800 000	88% of total expenditure claimed
7.	Capacity Building (in Region X only)	450 000	88% of total expenditure claimed
8.	Incremental operating costs (in Region X only)	750 000	88% of total expenditure claimed
9.	Unallocated	1 050 000	
	TOTAL	13 250 000	

2. For the purposes of this Schedule, the following terms have the following meanings:

“Equipment (in Region X only)” means: Eligible Expenditures for Geographical Information System network computer and office equipment for Region X under Component 4.

“Vehicles (in Region X only)” means: Eligible Expenditures for vehicles and motorcycles for Region X under Component 4.

“Contracted Local Staff-Consultants” means: Eligible Expenditures for individual local consultants to be selected to work as contracted staff for the Project management offices at the national, regional and provincial levels.

Schedule 3

Special Covenants

In accordance with Section 12.01(a)(xxiii) of the General Conditions, the Fund may suspend, in whole or in part, the right of the Borrower to request withdrawals from the Loan Account if the Borrower has defaulted in the performance of any covenant set forth below, and the Fund has determined that such default has had, or is likely to have, a material adverse effect on the Project.

1. **Fraud and Corruption.** The Borrower shall ensure that the Project is carried out in accordance with the provisions of the ADB's Anticorruption Policy, as may be amended from time to time. For the purposes of this Agreement, a finding of corruption pursuant to the provisions of ADB's Anticorruption Policy shall be deemed a finding of corruption under the "IFAD Policy on Preventing Fraud and Corruption in its activities and operations".

Environmental and Social Safeguards. The Borrower shall carry out the Project in accordance with ADB's Safeguard Policy Statement.

Logical framework

Design Summary	Performance Targets and/or Indicators	Data Sources and/or Reporting Mechanisms	Assumptions and Risks
<p>Impact Improved condition of watersheds generating livelihood benefits in the four URBs.</p>	<p>By 2025</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 220,000 household beneficiaries, 73.5% of which are IPs, with diversified and increased income ▪ INREM replicated in 20 URBs across the Philippines ▪ Forest loss reversed and forest cover in URBs increased by 11%, from 763,000 ha in 2003 to 846,000 ha in 2025. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ DENR-RBCO reports on adoption of INREM approach in management of other priority river basins. ▪ NSO and NSCB census and poverty data. ▪ DENR and NAMRIA updates on forest cover. ▪ DENR-RBCO reports on adoption of INREM approach in management of other priority river basins. 	<p>Assumptions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Economic growth of the country remains steady and moderate. <p>Risks</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Political instability or partisan rivalry in sub-Project sites.
<p>Outcome Increased rural household incomes and LGU revenues in selected watersheds in the four URBs.</p>	<p>By 2019</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rural HH incomes in project areas increased by 30 % from 2009 levels (P60,000-90,000 per annum). ▪ 81LGU and PO/IPO based watershed enterprises generating revenues from livelihood investments, biodiversity protection and PES. ▪ 8 million person days of wage generating opportunities created from small holder/institutional investments and PES. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Income Class ranking of river basin LGUs and HH in IPO areas. ▪ BLGF's income classification of LGUs (every 4 years). ▪ NSO and NSCB census and poverty data. ▪ DENR-RBCO and NEDA annual reports. ▪ Project monitoring reports generated under RBCO management system. 	<p>Assumptions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ GOP's timely approval of land use assessments/ and zoning plans. ▪ Appropriate GOP directives enabling convergence of respective institutional mandates. <p>Risks</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Delays in approval of management plans for selected URBs. ▪ Revenue streams from REDD and local PES mechanisms not realized. ▪ Extreme weather events impact negatively on ecosystem services.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Outputs 1. River basin/watershed management and investment plans developed to 	<p>By 2019:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Supportive policy and regulatory framework in place. ▪ River basin "indicative development plans" and watershed management plans adopted in four Project sites covering 1.13 million ha in total. ▪ 4 updated URBs land use plans delineated and mapped with effective zoning ordinances ▪ 81 Watershed management and investment plans established. ▪ Women's representation during consultations and assessment (30%). ▪ Committees to be established to comprise at least 30% women. ▪ 231,580 ha protected. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ DENR and NEDA annual reports. ▪ Satellite imageries/maps from NAMRIA and other sources. ▪ LGU Comprehensive/ Forest LUPs and Investment Plans. ▪ DENR watershed reports and management plans. 	<p>Assumptions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ GOP counterpart inputs are provided on time and are adequate. ▪ Target LCO/IPO beneficiaries are able to effectively participate in training programmes ▪ Infrastructure investments

Design Summary	Performance Targets and/or Indicators	Data Sources and/or Reporting Mechanisms	Assumptions and Risks
<p>place 1.13 million hectares under improved management.</p> <p>2. Smallholder, and institutional investments increased in conservation and economic productivity enhancement in the forestry, agriculture and rural development sectors.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 94,010 ha rehabilitated. ▪ 5,370 ha of sustainable forest management. ▪ 24,450 ha of agro-forestry. ▪ 5,950 ha of commercial plantation. ▪ 14,350 ha of conservation farming. ▪ 560 km of rural access infrastructure, 85 km of foot trails, and 1 provincial trading center. ▪ 3,040 ha of improved Communal Irrigation Systems ▪ 275 of Potable Water Supply units. ▪ \$10,000 seed fund established in each of the four Project sites. ▪ 35% local labour for infrastructure construction 75% of household beneficiaries for field investments are IPs ▪ For infrastructure construction, at least 35% of local labour reserved for rural women. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ River Basin Development and Management Plans. ▪ Project baseline surveys and Project RME reports. ▪ Review Mission reports. ▪ Project progress reports. ▪ Project completion report. 	<p>improve support for intensive agriculture by communities and reduce transaction costs of access to public services.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Potential negative climate change impacts are appropriately addressed and can be mitigated. ▪ Communities see sufficient incentives in diversification of agricultural techniques. ▪ Delays in government procurement can be minimized. <p>Risks</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ High staff turn over ▪ GOP budgetary support dwindles. ▪ Armed conflict (political and tribal) persists. ▪ LCOs/IPOs are not willing to cooperate / IPOs. ▪ LCOs ban access of surveyors and officials to CAD-T areas.
<p>3. River basin and watershed management capacity and related governance mechanisms strengthened .</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 9,000 local beneficiaries trained on: (i) land use assessment and URBMP; (ii) Technical extension and information communication (TE-IC); (iii) project management, accounting/ procurement; (iv) REDD technical capacity; (v) institutional & policy support to LGUs and DENR; and (vi) rural infrastructure maintenance. ▪ 1,332 barangays capacitated in developing land management systems to reduce CO₂ emissions. ▪ 23 Community Watershed Protection Brigades organized with at least 30% comprised of women. 		
<p>4. Project management and support services delivered.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 PMO and 4 PIUs established by 2011. ▪ Project M&E, including GIS-based database established with a national hub and provincial and watershed-level nodes by 2015. ▪ Community based environmental monitoring of PES by 2019. ▪ GAP implementation and reporting on gender related achievements reflected in quarterly progress reports to AsDB. 		